

# Ferme La Poule Rouge Marie-Paule SIRGAN- FEULLERAT

« Diversifier les différentes techniques de désherbage pour réduire l'enherbement des cultures »



## Historique et finalités du maraîcher

Marie-Paule est fille d'agriculteur et d'ouvrier agricole. Elle s'est installée en 1990 sur 0,5 ha appartenant à sa famille à Longages (31410), elle y commence un élevage d'escargots petit-gris qu'elle continuera jusqu'en 2012.

Elle plante en parallèle des arbres fruitiers (principalement des pommiers de variétés anciennes et locales et également des noyers, noisetiers, pruniers...) et des haies et elle commence à cultiver des petits fruits rouges (framboises, cassis, groseilles...) et des légumes.

En 2000 elle met également en place un atelier de poules pondeuses,

En 2008, Marie-Paule commence aussi à gérer une ferme auberge chez elle. Cette aventure s'arrête fin 2013 avec la location de la ferme auberge à un couple qui met en place une activité de restaurant.

En 2009, elle entreprend la conversion en Agriculture Biologique des productions végétales.

Aujourd'hui, l'objectif est de réduire l'activité maraîchère en diminuant le nombre de variétés cultivées, de conserver l'élevage de volailles, de développer l'activité arboricole et de lancer une culture ou une autre activité autour des plantes médicinales. Ce dernier projet se précise au cours de sessions de formation en médecine douce. L'ensemble de ces évolutions sont orientées par la volonté de faire un travail moins éprouvant physiquement.

### Fiche d'identité

- SAU : 6,07 ha
- UTH : 1
- Commercialisation : vente en directe et marchés
- Activités : maraichage, élevage, verger et grandes cultures
- Sol : terre de gravière, filtrant et séchant
- Serres : 700 m<sup>2</sup>

## Conditions pédoclimatiques

Les gelées sont tardives, il fait chaud en été et froid en hiver.

La gestion de l'eau n'est pas un problème pour Marie-Paule qui dispose d'un lac privé. L'irrigation se fait par goutte-à-goutte et par aspersion.

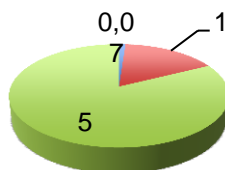
Le sol est une terre de gravière, il est filtrant-séchant, peu argileux et très caillouteux, c'est l'ancien lit de la Garonne. Il nécessite d'être amélioré par des apports de matière organique.

## Assolement

Une dizaine de légumes est cultivée (tomate, aubergine, poivron, courgette, artichaut, pomme de terre...).

Le choix est moins diversifié pour les cultures d'hiver (carotte, citrouille, choux). L'ensemble des parcelles est dans un rayon de 500 m autour de l'exploitation. En terme de grandes cultures, sont présentes des cultures d'orge et de triticales (destinées à l'élevage).

■ Maraichage sous serres (Ha)  
■ Arboriculture (Ha)



## Main d'œuvre

D'abord seule sur l'exploitation, Marie-Paule va avoir jusqu'à deux salariés sur l'exploitation au moment où la ferme auberge s'est bien développée. Cependant, le travail requis et les charges que lui occasionnaient ses deux employés étaient trop importants. Tout cela s'arrêtera avec la location de l'auberge par un couple. Depuis Marie-Paule travaille seule, elle fait faire les travaux en grandes cultures à des voisins, et il arrive que des stagiaires soient présents pour quelques temps.

## Bâtiments et matériel

Marie-Paule a pu récupérer un certain nombre d'outils de ses parents (tracteurs, charrue...). Le bitunnel de 700 m<sup>2</sup> d'abord mis en place pour l'élevage des escargots a été transformé par la suite pour l'activité de maraîchage. L'exploitation est équipée d'un broyeur pour la fabrication de farine à destination des poules. Un lieu d'abattage avait été aménagé pour la volaille, il a ensuite été modifié et est utilisé aujourd'hui pour la transformation des fruits et légumes (confitures, coulis,...).

En 2007, un hangar a été construit. Les outils utilisés pour le travail du sol sont les suivants : griffe, rotavator, broyeur, tracteur, tondeuse et binette.



Tracteur



Charrue



Silos à grains

## Maitrise de l'enherbement

### ✧ Adventices rencontrées

Parmi les adventices on retrouve sur place beaucoup de chardon et de liseron. Le rumex est présent mais sans être trop gênant.

### ✧ Techniques utilisées

Le paillage végétal est principalement utilisé.

Des bâches sont utilisées pour les fraisiers et Marie-Paule met en place également le recouvrement du sol par des couches superposées de carton et de paille.

Le sol n'est travaillé qu'en surface. Une autre stratégie retenue est de faire des associations de cultures pour couvrir l'intégralité des parcelles. Un faux semis est réalisé avant de commencer la culture de carotte.

### ✧ Charge de travail

Marie-Paule estime que les trois-quarts de son temps sont consacrés au désherbage.

Cette situation lui pèse et elle abandonne du terrain aux adventices pour pouvoir gagner du temps.



## Rotations

Il n'y a pas spécialement de rotation mais Marie-Paule veille à ne pas laisser d'espace vide sur les parcelles.

## Résultats économiques

L'activité agricole des dernière années ne permet pas de dégager du bénéfice. La situation n'est donc pas satisfaisante selon Marie-Paule mais elle peut pallier cette difficulté du fait de son patrimoine personnel.

## Commercialisation

Actuellement, ce sont les marchés du mardi et du vendredi matin qui permettent à Marie-Paule de vendre ses produits. Des clients viennent également acheter les produits à la ferme sur rendez-vous.

La préparation de la vente (cueillette et récolte) occupe la journée du lundi et la matinée du jeudi.

Pour alléger le temps de travail, la transformation des surplus est limitée. La CUMA de Montesquieu-Volvestre permet ainsi l'élaboration de produits transformés de volailles (conserves de poules aux olives,...).

## Ressources

**Rédaction** Nathalie Aoun, Anaïs Charmeau,  
Marie Gallon, Irénée Romanoff,  
Manon Verger

**Relecture** CIVAM BIO 09, ERABLES 31,  
Marie-Paule Sirgan-  
Feullerat

**Photos** Réalisées par Anaïs Charmeau  
chez Marie-Paule Sirgan-

Feullerat



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
ET DE LA RURALITÉ

Cette fiche technique a été élaborée dans le cadre du projet CASDAR « Comment maîtriser l'enherbement des exploitations maraîchères biologiques de la vallée Arize-Lèze », coordonné par ERABLES 31 et le CIVAM BIO 09.